

Pistes pour enseigner avec les élèves NSA

SOMMAIRE

1/ Qui sont les élèves NSA ?

2/ L'importance de l'évaluation initiale par le CASNAV

3/ Les solutions scolaires pour les élèves NSA, des chiffres, une circulaire

4/ Bibliographie



Qui sont les élèves NSA ?

Le sigle NSA désigne les élèves qui sont Non Scolarisés Antérieurement. En France métropolitaine, on en recense environ un peu plus d'un millier chaque année¹. Dans les faits, les élèves NSA ont souvent été à l'école antérieurement, mais sur une durée réduite ou dans des conditions inadéquates pour un bon apprentissage, comme nous allons le voir. Aussi, nous préférons faire correspondre au sigle l'intitulé d'« élèves non, peu ou mal scolarisés antérieurement ». Ils peuvent être francophones ou non, dans tous les cas ils ont développé peu (ou pas) de compétences à l'écrit, de compétences disciplinaires et de compétences scolaires. Voici quelques situations rencontrées dans l'année 2008-2009, dans l'académie d'Amiens, permettant de mieux saisir les profils de ces élèves.

Quelques élèves n'ont jamais été à l'école. Cela concerne notamment des enfants du voyage : Marco est entré dans une école pour la première fois à 14 ans, il n'avait jamais tenu de stylo, ne connaissait pas les notions de temps, de mois, ... (mais il reconnaissait toutes les marques de voiture !). Cela arrive un peu partout sur la planète : Lydia qui résidait à Luanda n'a jamais été à l'école et, vendue à un mari à l'âge de 12 ans, la question de l'éducation était close. Des situations financières et le rapport de la famille à l'école peuvent parfois expliquer ces parcours. Pour le premier degré, cela touche aussi de jeunes enfants de 7 à 8 ans qui viennent de pays où la scolarité obligatoire est fixée à 7 ans (comme en Russie) et qui n'ont pas commencé leur scolarité dans leur pays d'origine car la famille préparait le départ en France, préparatifs qui ont pris plus de temps que prévu.

D'autres élèves ont été peu à l'école. Dans des contextes agités, il se peut que l'établissement ait été détruit : ainsi, Farid, un adolescent vif et intelligent de 16 ans de la région du Darfour, rapportait avoir commencé l'école à 8 ans et avoir stoppé brutalement sa scolarité alors qu'il en avait 11. Il était déscolarisé depuis. La guerre génère plusieurs configurations dans lesquelles des jeunes peuvent être déscolarisés (cas d'enfants soldats, ...). Il arrive que certains jeunes arrêtent leur scolarité, de manière précoce, car ils doivent travailler (comme domestique,...). Rappelons aussi que dans certains pays, la scolarité obligatoire² s'arrête plus tôt qu'en France : l'école iraquienne est obligatoire jusque 11 ans, idem à Singapour, etc. Enfin, quelques jeunes peuvent être aussi déscolarisés à plusieurs reprises pour des raisons de santé. Par exemple, Saïd, un jeune sénégalais avait une luxation de la hanche et il est arrivé en France pour bénéficier de soins à l'hôpital des enfants, à Paris, puis a repris sa scolarité non loin dans l'académie d'Amiens. De son côté, Anastasia, une

¹ Source DEPP

² Données recensées par l'Unesco :

<http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=163>

jeune Guinéenne faisait des crises terrifiantes dans les premiers mois de sa scolarité et les méthodes traditionnelles ne réussissant pas, elle a arrêté l'école ; plus tard, la famille a appris qu'elle était épileptique. Les exemples ne sont pas rares. Pour ces élèves, nous avons des données objectives se mesurant en années de scolarisation, nous permettant de conclure au profil NSA et inscrire les jeunes dans une classe dont l'objectif est l'atteinte du niveau cycle3.

La troisième catégorie, « mal scolarisé », peut être plus confuse. Les élèves ont effectué un nombre d'années scolaires ordinaires, sans interruption. Cependant, la scolarité a pu être perturbée, notamment quand les enfants sont amenés à changer de pays à plusieurs reprises. A chaque nouvelle inscription dans un pays, l'élève doit acquérir la langue de la scolarisation durant une période où il n'a pas accès – linguistiquement parlant – aux apprentissages. Ainsi, un jeune serbe a commencé sa scolarité en Allemagne, à 7 ans, et à peine a-t-il acquis des compétences communicatives et des rudiments pour déchiffrer, qu'il est arrivé en France, âgé de 9 ans. Il ne connaissait aucune opération de base en mathématiques, son travail s'étant concentré sur l'apprentissage de la langue, il n'avait pas pu suivre les cours et quand il en a été en capacité, le niveau était trop avancé pour qu'il parvienne à suivre. Certains jeunes ont ainsi traversé plusieurs pays et les exemples pourraient se multiplier. La caractéristique de « mal scolarisé » est parfois litigieuse : ainsi, des jeunes peuvent être parfaitement scolarisés, depuis l'âge de la scolarité obligatoire jusqu'à leur arrivée en France, mais au regard de leurs expériences scolaires, on peut les considérer comme mal scolarisés. Prenons le cas d'une jeune Guinéenne de 12 ans : elle maîtrise parfaitement la graphie mais n'a aucune compétence en lecture, l'enseignant ne faisait jamais lire les élèves et n'a pas procédé à un apprentissage systématique. Pour ces cas, on constate souvent que les effectifs de la classe étaient souvent très importants : une centaine d'élèves.

Plusieurs caractéristiques peuvent apparaître dans le profil de jeunes mal scolarisés, qui ne sont pas en elles-mêmes déterminantes : l'apprentissage par cœur dans les écoles coraniques notamment, un sureffectif, le manque de manuels et de matériels, peu d'heures de cours et de nombreuses grèves, un manque de professeurs formés ... Il est alors difficile d'établir si le jeune était « mal » scolarisé ou bien s'il était en difficultés scolaires. Pourtant, cette nuance est essentielle : dans le premier cas, il relève de la CLA-NSA et dans le second cas, il aurait sa place en SEGPA, après avoir développé des compétences communicatives en français. Les choses se compliquent d'autant plus lorsque l'on introduit des facteurs personnels : ainsi, une jeune fille, ayant effectué un cursus ordinaire au Mali, est arrivée en France analphabète or, on peut remarquer que son père est décédé en 2000, année où elle a commencé l'école primaire et l'acquisition de la lecture. Sa mère est décédée l'année suivante. Ces événements ont très probablement perturbé l'apprentissage de l'enfant qui était au début des apprentissages fondamentaux. En France, en une année dans une classe d'accueil ordinaire, elle a appris à lire dans des conditions difficiles (déménagement, vie à l'hôtel avec une sœur qui revient tard du travail ...). Le décalage demeure trop important par rapport à ses pairs en classe d'accueil, alors la demande a été émise par les enseignants pour une inscription en SEGPA.

Difficile parfois de faire la part entre mal scolarisé et déficience intellectuelle, d'autant que les tests des conseillers d'orientation psychologues ne peuvent pas être proposés à ces élèves qui maîtrisent peu la langue française. Quand bien même les tests seraient sans consigne, l'écart culturel ne permet pas de juger du processus de raisonnement. Ces difficultés perdurent puisqu'il y a plus de 10 ans, Ginette Francequin rapportait déjà ce dilemme : « *Les*

enseignants voudraient savoir comment distinguer les notions de déficience et d'inadaptation »³. Dans ces cas compliqués, on s'appuie alors sur leurs compétences :

les élèves NSA ne savent pas ou peu lire et écrire dans leur langue d'origine. En mathématiques, ils ont un niveau inférieur au cycle 3, certains ne savent même pas lire les chiffres ou soustraire des unités à un nombre.

Les objectifs de la CLA-NSA sont donc l'atteinte du niveau cycle 3.



L'évaluation initiale par le CASNAV

Comment n'identifie-t-on pas un NSA ? La plupart des élèves sont repérés dès leur arrivée mais il arrive qu'on ne les identifie pas immédiatement s'ils sont inscrits directement dans un établissement. En effet, les NSA mal ou peu scolarisés peuvent faire illusion :

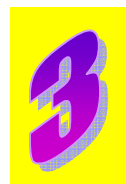
- **illusion de l'oral** : Julie est une Centrafricaine francophone, elle a été à l'école dans son pays, indique à l'administration la dernière classe suivie, dans un français parfait, et on l'inscrit dans sa classe d'âge puis on constate des échecs à la fin du trimestre (on risque de conclure au manque de travail, à la « bêtise »). L'établissement fait alors appel à un formateur du CASNAV. L'évaluation révèle que la scolarité ne comprenait que quatre heures par jour, dans une classe de 100 élèves : les compétences sont extrêmement faibles en production écrite, type d'exercice auquel la jeune fille a été rarement confrontée dans sa scolarité alors qu'elle est essentielle dans le système français. Son niveau est inférieur à un niveau de primaire.
- **illusion de l'écrit** : Mina a été à l'école dans son pays, elle parle et comprend un peu le français, elle a une belle écriture pour recopier. On ne la fait pas lire en classe car elle est nouvelle et maîtrise peu le français encore. Elle ne fait pas ses devoirs et échoue toujours aux contrôles : elle écrit des mots de manière incohérente, mots qui figurent sur sa copie. En fait, l'évaluation CASNAV fait apparaître que la jeune fille ne sait pas du tout lire dans sa langue d'origine (son enseignant ne l'a jamais fait lire à voix haute), elle maîtrise seulement la graphie et s'en tient au recopiage.
- **illusion de la lecture** : Senou, francophone, a fait l'école coranique. En classe d'accueil, il commence à lire en français. Durant les activités, le professeur lit les consignes ou les textes, puis il fait relire Senou qui se trompe ponctuellement. Quand Senou est face à un texte nouveau, il ne parvient pas à répondre aux questions. En fait, il donne l'illusion de savoir correctement lire car à chaque fois qu'un texte est lu à voix haute, sa capacité de mémorisation lui permet de le relire avec peu d'erreurs mais s'il n'a pas du tout entendu le texte, il lui est beaucoup plus difficile de déchiffrer.

³ FRANCEQUIN, Ginette (sous la direction de), 1998 : *Kaleidoscope polyphonique, Une boîte de réflexions et d'outils pour accueillir, connaître, scolariser et accompagner les élèves étrangers allophones au collège*, Comenius, Conservatoire National des Arts et Métiers, p. 78.

Les enseignants ne vont pas forcément identifier les premiers jours la cause de leurs résultats et de leurs comportements, car en France, on est **habitué à la scolarité régulière**.

Si au contrôle, l'élève répond en recopiant quelques phrases, voire la question, ou limite sa production écrite à quelques mots, **l'enseignant va conclure qu'il relève de SEGPA, ou qu'il y a un manque de travail** avéré voire une désinvolture inquiétante. Qui plus est, si l'élève n'est pas en mesure de faire le travail, il va vite s'enfermer dans un **refus de travail** (pour ne plus être confronté à l'échec), voire faire des bêtises (pour avoir une place dans ce microcosme qu'est l'école en faisant rire des élèves, peur etc. ... ou tout éventuellement pour s'exprimer contre le système éducatif porteur d'une violence symbolique – cf. Bourdieu).

Les élèves ne peuvent pas apporter d'explications comme dire à l'enseignant : « j'ai été peu à l'école », car l'espace de communication ne le permet pas toujours et parce qu'il n'en a pas les moyens linguistiques quand il n'est pas francophone. La famille ne peut pas toujours intervenir quand elle n'est pas non plus sensibilisée à l'univers scolaire et certaines n'ont pas de points de comparaison, à plus forte raison quand les parents n'ont jamais été à l'école. Il arrive que certains parents apprennent pour la première fois, au moment de l'évaluation, que leur enfant ne sait pas lire. Parfois, dans ces cas, l'enfant avait été confié à un membre ou un ami de la famille qui n'a pas suivi les instructions des parents concernant la scolarité.



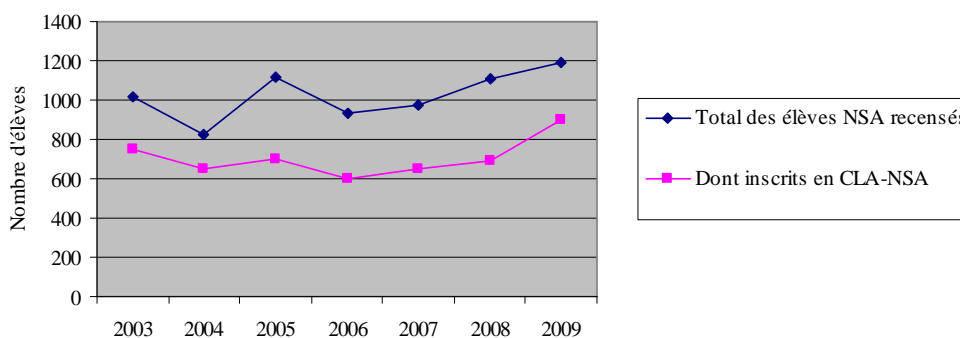
Les solutions scolaires pour les élèves NSA, des chiffres, une circulaire

Les élèves NSA : des cas exceptionnels ou des profils courants ?

Rafoni rapporte qu'en 2001, « une étude réalisée au CASNAV de Versailles nous apprend qu'un élève primo-arrivant sur trois est peu ou pas scolarisé antérieurement »⁴. Il s'agissait du département des Hauts-de-Seine. Néanmoins, leur présence est répartie de façon très variable en France puisqu'on les recense principalement dans la région parisienne pour ce qui est de la France métropolitaine. Comment l'Education Nationale répond-t-elle aux besoins de ce public d'élèves nouvellement arrivés aux besoins accrus ?

Depuis la circulaire du 25 avril 2002, ce public a obtenu la création d'une classe d'accueil spécifique : la CLA-NSA. Il existe aussi les CIPPA-ALPHA, c'est-à-dire des cycles d'insertion préprofessionnelle par alternance, réservés aux plus de 16 ans et dépendant de la mission générale d'insertion. Certes, ces élèves ne sont pas en grand nombre.

Evolution des élèves NSA de la France métropolitaine recensés lors de l'enquête de la DEPP, au mois de mai



⁴ RAFONI Jean-Charles, *Apprendre à lire en français langue seconde*, L'harmattan, 2008, p.22.

Depuis 2002, structures et élèves réputés NSA ont été recensés par la DEPP⁵ : en moyenne, on compte environ un millier d'élèves identifiés chaque année dans la France métropolitaine, presque tous se trouvant en collège. En mai 2009, les trois-quarts de ces élèves bénéficient de cours en structures NSA adaptées. Les autres, isolés géographiquement, exigent que les enseignants individualisent les activités.

Si on observe une augmentation constante des élèves, elle s'accompagne du nombre de structures : en mai 2003, on compte 51 structures en France métropolitaine et six années plus tard, on en compte 64. Certaines peuvent être dans le même établissement : ainsi, pour l'académie d'Amiens qui recense trois CLA-NSA, cela correspond aux trois groupes d'élèves d'un même collège. La présence des CLA-NSA en France métropolitaine varie suivant les académies puisque 10 académies n'en compte aucune contre 16 académies en comportant généralement une ou deux, voire plusieurs, principalement à Paris ou la région parisienne (l'académie de Créteil atteint un record avec 16 CLA-NSA). D'ailleurs, si on se tourne vers les départements outre-mer, on note une augmentation de ces chiffres du fait d'un grand nombre d'élèves concernés en Guyane : preuve en est que 16 structures d'accueil sont consacrées aux élèves NSA, en mai 2009

Le cadre institutionnel de l'enseignement en CLA-NSA

Dans ces structures, les professeurs doivent certes dispenser du FLE pour faire acquérir des compétences communicatives comme dans n'importe quelle classe d'accueil, travailler la langue des disciplines, mais en amont, ces enseignants doivent procéder à des cours d'alphabétisation. Par ailleurs, en aval, ils doivent viser sur le long terme les compétences de cycle 3 que les élèves doivent atteindre en fin de CLA-NSA, en même temps que construire un projet professionnel, d'autant plus urgent que les élèves sont âgés. Ainsi, ces structures sont des plus complexes dans les objectifs d'apprentissage. Qui plus est, l'ambiguïté demeure sur les objectifs réels à atteindre, tels qu'ils sont formulés dans la circulaire de 2002 : s'agit-il des compétences dans les disciplines reines que sont le français et les mathématiques, ou bien sont-ce toutes les disciplines qui sont concernées ?

Au vu des exigences dans l'individualisation des activités et de l'ampleur des objectifs, la CLA-NSA ne doit pas dépasser un effectif de quinze élèves. Par ailleurs, il est rappelé que cette structure est ouverte : les élèves doivent suivre les disciplines artistiques et sportives avec une classe du cursus ordinaire.

Voici l'extrait de la circulaire du 25 avril 2002 :

« Les classes d'accueil pour élèves non scolarisés antérieurement (CLA-NSA) permettent aux élèves très peu ou pas du tout scolarisés avant leur arrivée en France et ayant l'âge de fréquenter le collège d'apprendre le français et d'acquérir les connaissances de base correspondant au cycle III de l'école élémentaire.

Quand cela est possible, on regroupera ces élèves auprès d'un enseignant qui les aidera dans un premier temps à acquérir la maîtrise du français dans ses usages fondamentaux.

Dans un second temps, on se consacrera à l'enseignement des bases de l'écrit, en lecture et en écriture.

L'effectif de ces classes ne doit pas dépasser quinze élèves, sauf cas exceptionnel.

Il convient néanmoins d'intégrer ces élèves dans les classes ordinaires lors des cours où la maîtrise du français écrit n'est pas fondamentale (EPS, musique, arts plastiques...), et cela pour favoriser plus concrètement leur intégration dans l'établissement scolaire. Ils doivent également pouvoir participer, avec leurs camarades, à toutes les activités scolaires. »

⁵ Source DEPP

Bibliographie pour l'alphabétisation des jeunes et l'apprentissage de la lecture en français langue seconde

Ouvrage de référence

- ◆ Jean-Charles RAFONI, *Apprendre à lire en français langue seconde*, L'Harmattan, 2008, 272 pages. 24 €.
M. Rafoni, linguiste et formateur à l'IUFM de Versailles, a mené des recherches sur l'apprentissage de la lecture en FLS par les élèves de la CLIN dont certains sont peu ou non scolarisés antérieurement.

Des méthodes, ... et des solutions pour élèves en difficultés

- ◆ Suzanne BOREL-MAISONNY et Clotilde SILVESTRE DE SACY, *Bien lire et aimer lire* (plusieurs ouvrages, réédités en 2008), ESF Edition. 22 € par ouvrage.
Suzanne BOREL-MAISONNY a créé une méthode phonético-gestuelle très efficace pour l'apprentissage de la lecture.
- ◆ Dr Régine ZEKRI-HURSTEL, *L'alphabet des cinq sens*, Collection Réponses, éditions Robert Laffont, 2006, 143 pages. 20 €
Une méthode pour les élèves ayant des troubles du langage ou des difficultés de mémorisation.

Manuels, livres de l'élève en FLE (les seules méthodes d'alphabétisation FLE visent le public adulte)

- ◆ Bernard GILLARDIN, *Méthodes d'apprentissage de la lecture, Adultes immigrés, Tome 1*, Retz, 1999.
- ◆ Marie BARTHE, Bernadette CHOVELON, *Je lis, j'écris le français*, PUG langue étrangère, 2008.
- ◆ Odile BENOIT-ABDELKADER, Anne THIEBAUT, *Savoir lire au quotidien, apprentissage de la lecture et de l'écriture en français*, Hachette Français Langue Etrangère, 2005.
- ◆ Thomas IGLESIS et alii, *Trait d'union, méthode de français pour migrants*, CLE International.
Il existe le livre de l'élève, le cahier de lecture-écriture, un livre culture-citoyenneté, ...

Quelques méthodes utilisées par des collègues en CLA-NSA, issues du primaire et à l'attention de jeunes adolescents : Boule et Bill ; Arthur ...

Sur internet :

Tout sur lepointdufle ! Sinon, il faut se tourner vers les sites du primaire.

http://www.lepointdufle.net/apprendre_a_lire/index.htm

<http://www.lepointdufle.net/prescolaire.htm>

novembre 2009

<http://françaislangueseconde.awardspace.com>